

AFFAIRE N° 1 - Budget Supplémentaire pour l'exercice 1976.

Monsieur Marcel HOARAU donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen, le projet de budget supplémentaire pour l'exercice 1976.

Il s'élève en recettes et en dépenses, en opérations réelles à :
166 380 399,55 F ; en opérations indirectes à : 7 195 831,84 F.

Cette somme comprend les opérations reportées et les dépenses complémentaires et nouvelles.

Les opérations reportées ont été examinées lors du Compte Administratif de 1975 et les opérations nouvelles sont les suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT

| | | |
|--|---------------|---|
| CHAPITRE 900 - Hôtel de Ville et bâtiments administratifs..... | 557 500,00 | F |
| 901 - Voirie..... | 11 084 902,48 | |
| 902 - Réseaux..... | 15 317 000,00 | |
| 903 - Equipement scolaire et culturel..... | 11 080 088,09 | |
| 904 - Equipement sanitaire et social..... | 122 840,00 | |
| 906 - Services industriels et commerciaux..... | 10 000,00 | |
| 908 - Urbanisme..... | | |
| 909 - Autres équipements..... | | |
| 911 - Programmes pour le Département..... | | |
| 925 - Mouvements financiers..... | 560 000,00 | |
| | 38 732 330,57 | F |

SECTION DE FONCTIONNEMENT

| | | |
|---|--------------|---|
| CHAPITRE 930 - Services financiers..... | 1 056 759,13 | F |
| 931 - Personnel permanent..... | 726 144,15 | |
| 932 - Ensembles mobiliers et immobiliers..... | 607 194,96 | |
| 934 - Administration générale..... | 1 723 761,35 | |
| 936 - Voirie..... | 2 274 829,53 | |
| 940 - Relations publiques..... | 95 100,00 | |
| 942 - Sécurité et police..... | 15 000,00 | |
| 943 - Enseignement..... | 585 000,00 | |
| 944 - Oeuvres sociales scolaires..... | 1 637 000,00 | |
| 945 - Sports et Beaux-Arts..... | 157 000,00 | |
| 951 - Services sociaux sans comptabilité distincte..... | 150 000,00 | |
| 955 - Aide Sociale..... | 2 825 238,49 | |
| 967 - Services sociaux à caractère industriel et commercial sans comptabilité distincte..... | 25 000,00 | |
| 970 - Produits non affectés..... | 6 015 000,07 | |

17 893 027,68

EN RECAPITULATION - OPERATIONS REELLES

| | R E C E T T E S | | D E P E N S E S |
|-----------------------------|-----------------|--|-----------------|
| <u>SECTION DE FONCTION-</u> | | | |
| <u>NEMENT</u> | | | |
| Opérations nouvelles | 15 194 267,03 | | 17 893 027,68 |
| Crédits reportés | 4 707 629,62 | | 201 070,01 |
| | 19 901 896,65 | | 18 094 097,69 |
| <u>SECTION D'INVESTIS-</u> | | | |
| <u>SEMENT</u> | | | |
| excédent reporté | 10 403 715,48 | | |
| crédits reportés | 102 145 201,33 | | 112 516 740,29 |
| opérations nouvelles | 37 892 755,09 | | 38 732 330,57 |
| | 150 441 671,90 | | 151 249 070,86 |
| Annulations | - 3 963 169,00 | | - 2 962 769,00 |
| | 146 478 502,90 | | 148 286 301,86 |
| | 166 380 399,55 | | 166 380 399,55 |

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

M. DUPONT, pouvez-vous nous donner des précisions quant aux opérations nouvelles, crédits reportés et annulations ?

Nous verrons ensuite le budget chapitre par chapitre.

M. DUPONT - Comme vous le savez, toute commune vote deux budgets :

- . le Budget Primitif en début d'année
- . le Budget Supplémentaire en milieu d'année.

Le Budget Primitif fait des prévisions de dépenses et de recettes en fonction d'un certain nombre d'éléments dont dispose la commune à ce moment-là.

Dans le Budget Supplémentaire, il faut inclure :

- les opérations nouvelles : il est prévu chaque année de nouvelles recettes et de nouvelles dépenses
- les crédits reportés : ce sont les opérations qui devaient théoriquement avoir lieu l'année précédente et qui n'ont pas été réalisées en totalité, mais dont le financement a été prévu
- les annulations : ce sont les opérations qui avaient été prévues, en recettes et en dépenses mais qui ne se sont pas réalisées.

LE MAIRE - Si vous le voulez bien, nous allons passer à l'examen de la
Section d'Investissement :

- CHAPITRE 900 : Hôtel de Ville et autres bâtiments administratifs

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : 12 785 239,64

en dépenses : 13 574 480,12

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

- CHAPITRE 901 : Voiture

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : 32 310 203,50

en dépenses : 32 291 036,35

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

- CHAPITRE 902 : Réseaux

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : 38 403 423,02

en dépenses : 53 496 522,14

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

- CHAPITRE 903 : Equipement Scolaire et Culturel

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : 48 526 403,45

en dépenses : 43 529 040,88

Mesdames et Messieurs, je vous soumetts le chapitre dont lecture vient de vous être donnée.

A l'article 216, en dépenses, il y a une acquisition d'un zoo par la Commune. Un Comité de Gestion sera créé. MM. Maxime RIVIERE - Antoine APAVOU - Mme Hugues FUTHAZAR - MM. Fred TANDRYA - Raymond NANDO - Jack AFFEJEE sont d'accord pour faire partie de ce Comité.

M. RIVIERE - Je propose également M. GRUCHET Harry, Directeur du Muséum et M. Charles CAZAL pour faire partie de ce Comité. Ils ont été favorables à cette proposition.

M. BOYER Bruno - Est-ce que la Commune a prévu un vétérinaire ?

LE MAIRE - Oui.

M. HOARAU - Celui qui s'occupait du zoo de l'Etang-Salé s'est proposé pour s'en occuper à Saint-Denis et cela gratuitement.

LE MAIRE - La somme de 120 000 F ne représente que la moitié du paiement. L'autre moitié sera payée au Budget Primitif prochain.

J'attire toutefois votre attention sur le fait qu'actuellement, ce zoo a été aménagé dans le cadre des fêtes de Saint-Denis, mais il sera plus étendu lorsque les fêtes seront terminées.

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

- CHAPITRE 904 : Equipement sanitaire et social

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

En recettes : 979 274,61

en dépenses : 2 604 694,50

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

- CHAPITRE 906 : Services industriels et commerciaux

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : néant

en dépenses : 380 774,86

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

- CHAPITRE 908 : Urbanisme et habitations

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : 1 022 000,00

en dépenses : 1 585 389,08

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

- CHAPITRE 909 : Autres équipements

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : 216 000,00

en dépenses : 264 363,93

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

- CHAPITRE 911 : Programmes pour le Département

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

En recettes : 497 984,00

en dépenses : néant

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

- CHAPITRE 925 : Mouvements financiers

LE MAIRE donne lecture du rapport

En recettes : 11 737 974,68

en dépenses : 560 000,00

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+
+ +
RECAPITULATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LE MAIRE donne lecture de la récapitulation.

En recettes : 146 478 502,90

en dépenses : 148 286 301,86

Déficit : 1 807 798,96

Mise aux voix, la récapitulation de la section d'investissement a été
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

+
+ +

LE MAIRE - Dans la section investissement, nous entreprenons des travaux importants, en particulier :

- la construction d'une usine de broyage des ordures ménagères
- l'endiguement des Patates à Durand
- la construction d'une station d'épuration des eaux usées.

MME ROCHE - Est-ce que l'aménagement du Front de Mer est prévu ?

LE MAIRE - Il est prévu l'aménagement du Barachois pour l'instant.

+
+ +

LE MAIRE - Nous allons passer maintenant à l'examen de la Section de Fonctionnement.

- CHAPITRE 930 : Service financier

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : 230,00

en dépenses : 1 056 759,13

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

- CHAPITRE 931 : Personnel permanent

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : néant

en dépenses : 760 000,00

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

+
+ +

- CHAPITRE 932 : Ensembles immobiliers et mobiliers

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : néant

en dépenses : 629 000,00

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

+
+ +

- CHAPITRE 934 : Administration générale

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : néant

en dépenses : 1 850 000,00

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

+
+ +

- CHAPITRE 936 : Voirie

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : néant

en dépenses : 2 304 000,00

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

- CHAPITRE 955 : Aide Sociale

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : néant

en dépenses : 2 825 238,49

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

- CHAPITRE 965 : Domaine productif de revenus

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : 48 580,00

en dépenses : néant

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

- CHAPITRE 966 : Services à caractère industriel, commercial et agricole à comptabilité distincte

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : 1 400 000,00

en dépenses : néant

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

- CHAPITRE 967 : Services à caractère agricole, industriel et commercial sans comptabilité distincte

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : néant

en dépenses : 25 000,00

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

- CHAPITRE 970 : Produits non affectés

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : 12 961 520,62

en dépenses : 6 015 000,07

Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le chapitre dont lecture vient de vous être donnée.

M. DE BALBINE - A l'article 677, nous voyons des charges des services concédés ou affermés. Cela consiste en quoi ?

LE MAIRE - Au moment où nous avons réglé notre contentieux avec l'ex-EER, nous avons eu en crédit une somme correspondant à notre fonds de roulement et une somme correspondant à des avances sur consommation, c'est-à-dire somme que versaient les abonnés au moment de souscrire un abonnement, et qui devait leur être remboursée à l'expiration du contrat. Cette charge incombe actuellement à la Commune.

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

- CHAPITRE 971 : Service fiscal - Impôts obligatoires à taux fixe

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : 5 762 266,81

en dépenses : néant

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

+

+

+

- CHAPITRE 972 : Impôts obligatoires à taux variable

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : 2 529 299,22

en dépenses : néant

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

+

+

+

RECAPITULATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

LE MAIRE donne lecture de la récapitulation.

En recettes : 19 901 896,65

en dépenses : 18 094 097,69

Excédent : 1 807 798,96

Mise aux voix, la récapitulation de la section de fonctionnement a été adoptée à l'unanimité.

M. CHANE KUNE - Pour les travaux importants, est-ce qu'un planning des travaux a été établi ?

M. DUPONT - Pour la construction d'une usine de broyage des ordures ménagères, l'appel d'offres est lancé. S'il est fructueux, les travaux pourraient démarrer vers la fin du premier trimestre 1977. La durée des travaux est de 12 à 18 mois.

Par contre, pour la station d'épuration des eaux usées, l'appel d'offres a été lancé sur la base d'un traitement complet, mais les travaux sont plus longs et nous avons demandé aux entreprises une variante pour un simple traitement primaire.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le Budget Supplémentaire pour l'exercice 1976.

ADOPTE A L'UNANIMITE

x

x

x

LE MAIRE adresse ses félicitations aux Membres de la Commission des Finances et des Travaux Publics, à M. DUPONT, Secrétaire Général de Mairie, à Madame HOARAU, ainsi qu'à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce Budget.

vu

(APPLAUDISSEMENTS)

Pour le Préfet et par délégation
le Directeur des Finances
et des Collectivités Locales
Signé : Paul PASTOR

x

Pour copie conforme
Saint-Denis, le 1er décembre 1976
Le Chef de Bureau délégué
J. LACOSTÉ

AFFAIRE N° 1 bis - Subventions à divers.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre du Budget Supplémentaire de 1976, je vous demande de ratifier l'attribution des subventions ci-après :

| | |
|---|--------------|
| <u>Chapitre 940 - Article 657</u> | |
| - subvention au Centre Universitaire de Nice..... | 20 000,00 |
| - subvention au C. F. P. C..... | 33 500,00 |
| - subvention au Comité des Fêtes..... | 1 600,00 |
| - subvention au Comité de Gestion du Zoo..... | 40 000,00 |
| <u>Chapitre 944 - Article 657</u> | |
| - subvention à la Caisse des Ecoles..... | 50 000,00 |
| - subvention aux écoles privées..... | 2 000,00 |
| <u>Chapitre 944 - Article 657-1</u> | |
| - subvention aux Cantines..... | 1 480 000,00 |
| <u>Chapitre 945 - Article 657</u> | |
| - subvention à l'O. M. J..... | 100 000,00 |
| - subvention à l'Association Boutique de la Réunion | 2 000,00 |
| - subvention à l'O. M. S..... | 25 000,00 |
| - subvention à l'Association Jeunesse et Loisirs | 20 000,00 |
| <u>Chapitre 951 - Article 657</u> | |
| - subvention aux garderies (crèche du Chaudron) | 150 000,00 |
| <u>Chapitre 955 - Article 657</u> | |
| - subvention au B. A. S..... | 200 000,00 |
| - subvention au G. I. H. P. (Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques)..... | 20 000,00 |
| - subvention au 3e Age..... | 2 000,00 |

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix la question.

ADOPTE A L'UNANIMITE

au
Pour le Maire et par délégation
Le Directeur des Finances
et des Collectivités Locales
Signé : Paul PASTOR
Pour copie conforme
Saint-Denis, le 1er décembre 1976
Le Chef de Bureau délégué
J. LACOSTÉ